

Maîtrise d'ouvrage : Région Ile de France

Equipe projet : CRRA (architecte), Archi5 (architecte), Egis (BE TCE), Gally (paysagiste), AR-C (BET Façade), Dumez Ile de France (entreprise), Vinci Facilities (exploitant) et **Vizea (BE environnement et DD)**

Coût de l'opération : 60,11 M€HT

Programme : 22 022m²_{SOP}

- Démolition d'un bâtiment **lycée** (EIFFEL)
- Rénovation + Extension d'un bâtiment **lycée** (SORRE)
- Rénovation d'un bâtiment de **laboratoires** (VINCI)
- Démolition de bâtiment **modulaires**
- Construction de **logements de fonction**
- Construction d'un **gymnase** (REPERE)

Calendrier :

- Déc. 2024-Nov. 2025 : Concours
- PC/PD : Avril 2026
- APD : Avril 2026
- PRO : Novembre 2026
- Travaux : 2027-2032

Missions :

- Suivi démarche BDF (niveau Argent)
- Bilan carbone (RE2028 et BCCA rénovation)
- Biosourcé (label 2012 et label 2024)
- Confort visuel (conforme classe B HQE BD)
- Réemploi in-situ / ex-situ / approvisionnement extérieur
- Suivi écologue (chiroptère et avifaune)
- Suivi de chantier environnemental

Éléments clés environnementaux :

- Décret tertiaire seuil **2050**
- **Désimperméabilisation** de la parcelle (pleine terre, toiture végétalisée, biodiversité, régulation thermique)
- **Zone de biodiversité libre**
- **Stratégie matériaux bas carbone et biosourcés**
- Démarche **économie circulaire**
- **Récupération d'eau pluviale**
- Maîtrise du **coût global**
- **Maîtrise des consommations** (Cep-20%, Bbio-15%)



Vue du bâtiment lycée depuis l'entrée

La rénovation du lycée de Cachan s'inscrit dans le cadre d'une démarche environnementale exemplaire, portée à la fois par la réglementation existante auxquels les bâtiments SORRE existant et VINCI sont soumis (RTex, DEET, décret BACS, loi ApER), la réglementation neuve auxquels les bâtiments REPERE, SORRE extension et les logements de fonction sont soumis (RE2028, Cep-20% et Bbio-15%).

À ces ambitions s'ajoute une **démarche Bâtiment Durable Francilien (niveau Argent)** pour l'ensemble du projet (neuf et renové). La démarche couvre plusieurs enjeux environnementaux majeurs : performance énergétique, réduction des consommations d'eau, optimisation des équipements électriques, analyse en coût global, ainsi qu'un suivi environnemental et écologique chantier renforcé en chantier.

Ainsi, la maîtrise d'ouvrage souhaite faire de cette opération une rénovation énergétique ambitieuse, permettant d'améliorer significativement le confort d'usage des bâtiments, leur gestion (pilotage d'une partie des systèmes par GTB) et mettant en œuvre des matériaux ayant un faible impact environnemental : structure mixte **bois/béton**, isolation **biosourcée**, revêtement extérieur en **brique**, forte intégration du **réemploi**.

La prise en compte de la biodiversité constitue enfin un axe structurant du projet. Celui-ci intègre des actions concrètes telles que la **désimperméabilisation** des surfaces, la favorisation d'espaces de **pleine terre** et la création d'une zone de **biodiversité libre**. En lien avec la vocation pédagogique du site, ces aménagements offrent également des supports d'apprentissage in situ, permettant de sensibiliser les élèves et professeurs aux enjeux écologiques contemporains.



Plan masse paysager projet du site Lycée de Cachan